

Le 21 février 1768 - Poivre au ministre : réquisitoire contre Dumas

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/22 f°35

Réquisitoire contre Dumas, Poivre défend Codère et Rivalz menacés d'exil par Dumas. Il supplie : « Envoyez-nous un commandant honnête ».

N°30

A Monseigneur seul.

A l'Isle de France, le 21 février 1768

Monseigneur,

Depuis ma dernière lettre n°18 en date du 15 janvier dernier dont j'ai l'honneur de vous adresser le duplicata par le vaisseau de la Compagnie des Indes le *Villevault*, j'ai fait inutilement de nouveaux efforts pour ramener M. Dumas et le porter à la conciliation. Je lui ai écrit pour l'exhorter en votre nom et au nom de la patrie de se concilier avec moi pour le bien de ces colonies, je lui ai rappelé le contenu de la lettre dont vous nous avez honorés, je lui ai proposé de nouveau l'arbitrage de M. Magon, comme de la personne qui dans cette île a le plus d'expérience des affaires. Cette lettre au lieu de le ramener aux voies de la conciliation, l'a rendu plus furieux. C'est un homme d'une violence extrême, et qui paraît n'avoir aucun principe. Plus j'examine sa conduite, moins je la conçois, il ne s'occupe nuit et jour qu'à me tendre des pièges, qu'à intriguer dans la colonie pour y mettre le trouble. Il a l'adresse de se faire écrire par divers habitants, des lettres qu'il dicte lui-même, soit pour se plaindre de moi, soit pour se plaindre du Conseil, des Syndics, ou des honnêtes gens dont la conduite est un reproche pour lui. Il fait assembler les habitants, après avoir intrigué pour qu'ils signent des délibérations qu'il leur envoie toutes faites. Il a rempli la colonie d'espions qu'il envoie écouter aux portes et aux fenêtres ce qui se dit de lui. Les rapports qui lui sont faits par des gens de cette espèce, qui sont toujours infidèles et malhonnêtes, lui remplissent l'âme de haine et d'aigreur, et le rendent furieux contre tous ceux qui ne sont pas de son parti, suivant son expression. Il parle publiquement de ceux qu'il n'aime pas, sans distinction, dans les termes les plus indécents et les plus grossiers. Il lui a échappé de dire qu'il ne serait pas content qu'il n'eut envoyé en exil à l'île Rodrigues les Srs Codère et Rivalz qui sont les deux conseillers du Conseil supérieur de cette île les mieux instruits dans les lois, contre la probité desquels il n'y a certainement aucun reproche à faire. Ce sont les deux membres du Conseil qui travaillent le plus ; ils sont fermes pour le maintien de nos ordonnances, et je ne sache pas que M. le Commandant ait aucune raison fondée de se plaindre d'eux. Il est vrai qu'ils ne font pas assidûment leur cour à M. le Commandant parce que leur honnêteté ainsi que celle de bien d'autres répugne à entrer dans une maison ouverte par préférence à tout ce qu'il y a de gens décriés dans l'île.

Je crois M. Dumas très capable de se porter à une violence aussi indigne que le serait celle d'exiler sans raison deux membres du Conseil sur une île qui est comme déserte. Si pareille chose arrivait, comme j'ai tout lieu de le craindre, le Conseil serait forcé de cesser toutes ses fonctions, et cette malheureuse colonie resterait sans tribunal de justice à la merci d'un Bacha.

Quelle espérance de conciliation puis-je avoir, Monseigneur, de la part d'un homme qui a indisposé contre moi tous les officiers de la légion à force de leur répéter que j'étais leur plus grand ennemi, que j'avais écrit contre eux, que j'écrivais par tous les vaisseaux, et que sans lui il y a longtemps qu'ils seraient tous perdus dans votre esprit ; il n'a pas même dépendu de lui de les amener contre moi

au point de me faire insulter par eux mais l'honnêteté est toujours respectable pour tous les hommes, et M. Dumas n'a réussi qu'à les empêcher de fréquenter ma maison. Je sais qu'il a poussé la violence jusqu'à leur tenir quelques discours que j'oserais appeler séditieux.

Après de tels procédés, comment M. Dumas pourrait-il se rapprocher de moi, pour vivre en bonne intelligence, ce serait se démentir lui-même.

Je n'ai jamais fait que des honnêtetés à tous Mrs les officiers de la légion, et je suis persuadé qu'il n'en est aucun de ceux qui me connaissent, qui n'aient de l'estime pour moi, et ils viendraient certainement tous me voir, comme quelques-uns le font encore à l'obscurité de la nuit, s'ils ne craignaient d'être vus par M. le Commandant dont les fenêtres donnent sur ma maison.

Comme tous ces officiers le craignent plus qu'ils ne l'aiment, je suis persuadé qu'il portera quelques-uns d'eux à signer des lettres qu'il leur dictera contre moi, mais Monseigneur, vous êtes juste et ma conduite est irréprochable.

Je vous demande sur toutes choses d'avoir pitié de cette colonie, je vous prie de mettre fin à ses maux en lui envoyant un Commandant plus honnête et qui ait les principes d'un administrateur. Le mal est plus pressant que je ne saurais vous l'exprimer, je vous avoue que je crains de succomber moi-même aux fatigues, aux peines d'esprit, aux inquiétudes que me donne la conduite de M. Dumas.

Je suis avec respect ... Poivre

* * *